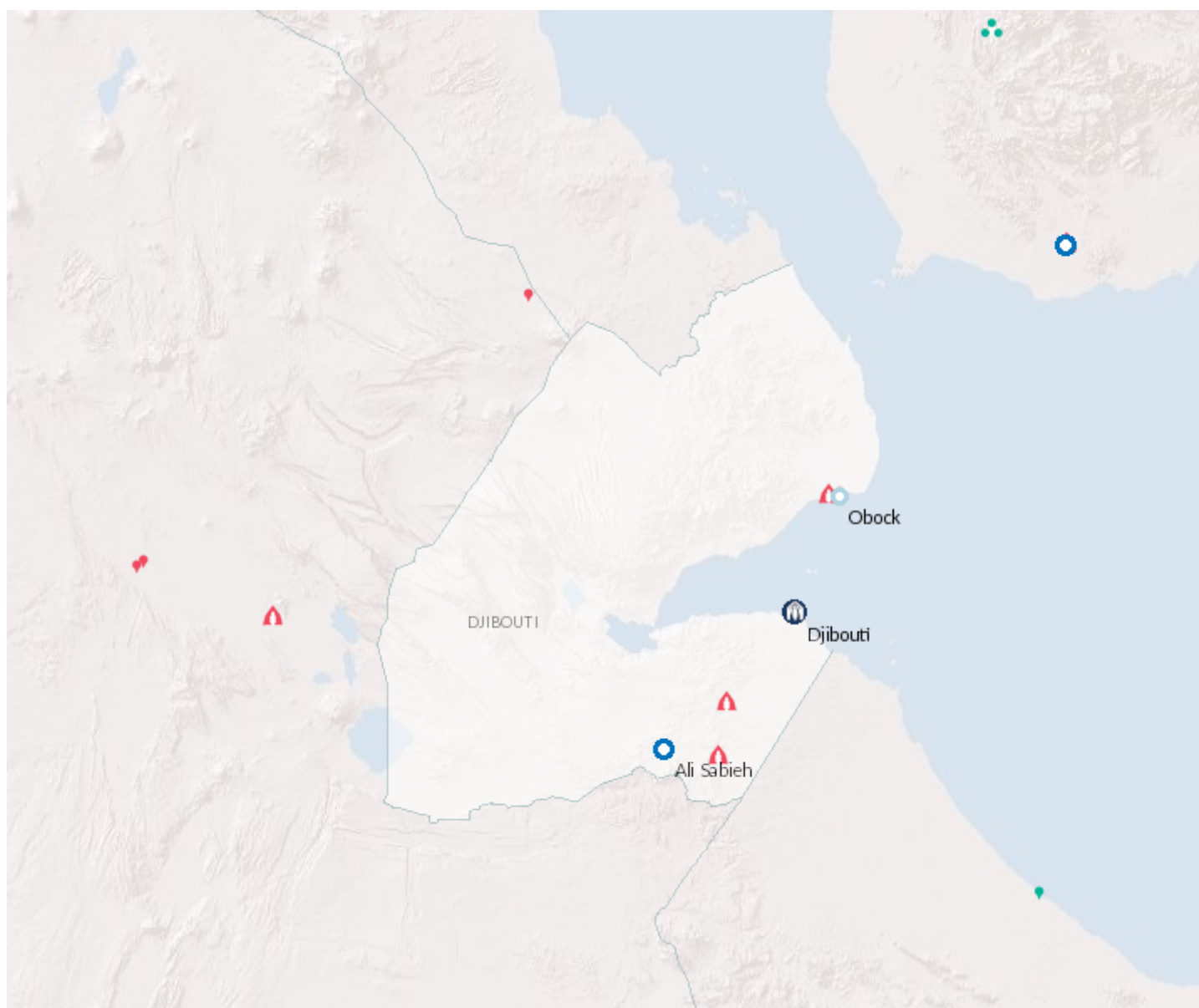


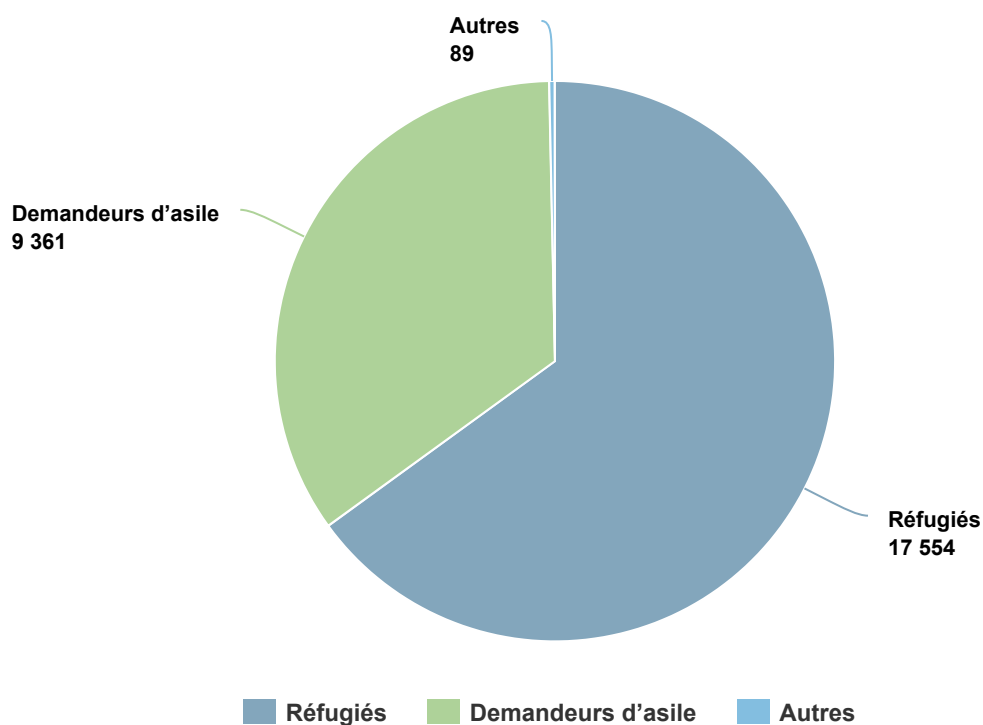
Opération: Djibouti



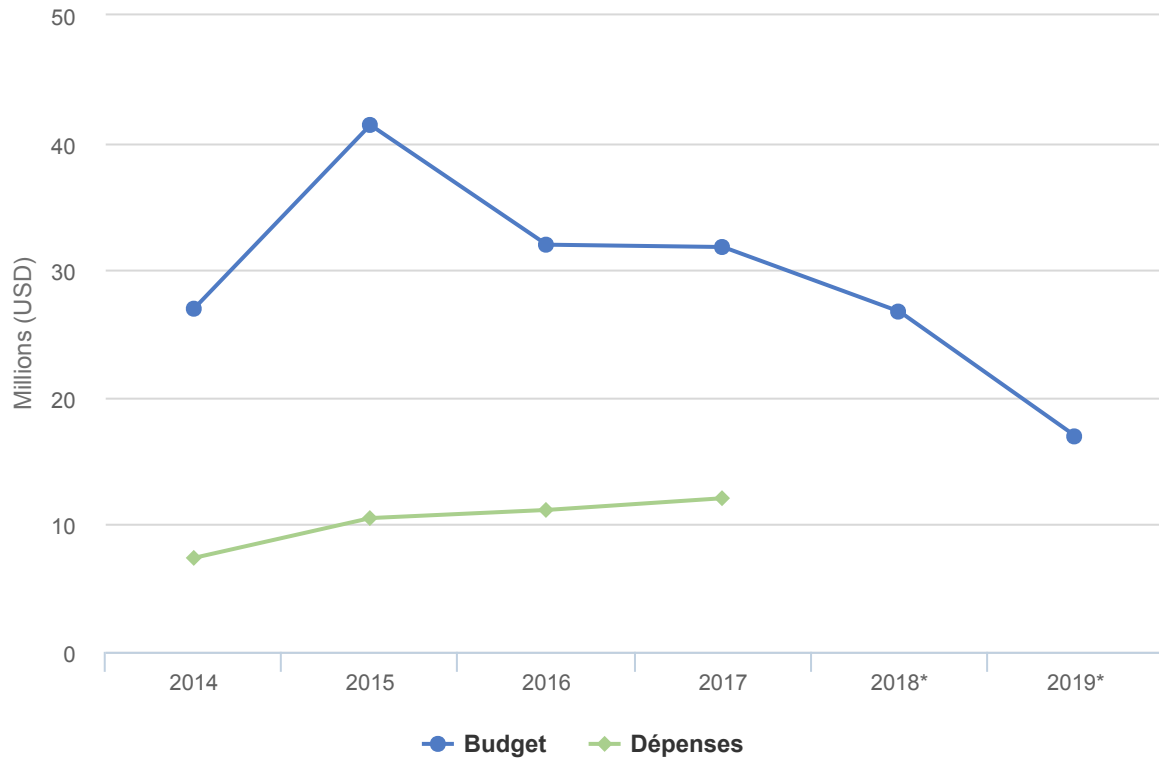
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 4% EN 2017

2017	27,004
2016	25,862
2015	22,006



Budgets et Dépenses - Djibouti



Environnement opérationnel

L'environnement opérationnel à Djibouti devrait rester stable en 2019. En raison de la situation instable qui persiste en Érythrée, en Éthiopie, en Somalie et au Yémen, les arrivées de réfugiés devraient se poursuivre. En 2019, le nombre estimé de personnes relevant de la compétence du HCR à Djibouti devrait s'élever à 42 100, soit 24 600 réfugiés et 17 500 demandeurs d'asile. Le HCR collabore avec des agences des Nations Unies et d'autres partenaires pour élaborer une stratégie de réponse afin d'être préparés à un afflux potentiel de personnes en provenance de Somalie en raison de la sécheresse chronique. Djibouti maintient sa politique de portes ouvertes en ce qui concerne l'accès au territoire des réfugiés et des demandeurs d'asile.

La promulgation de la Loi nationale de Djibouti sur les réfugiés en janvier 2017 garantit un environnement de protection favorable et prépare la voie à l'intégration socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le pays. Le HCR collabore étroitement avec son principal interlocuteur gouvernemental chargé de la protection des réfugiés, l'*Office National d'Assistance aux Réfugiés et Sinistrés (ONARS)*, et divers ministères compétents en matière d'application de la Loi nationale sur les réfugiés et de ses décrets. Ces textes devraient entrer en vigueur en 2018 et 2019 et faire avancer l'application de la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples du HCR pour favoriser la protection et les solutions.

Le HCR continue de collaborer avec les ministères de la Santé et de l'Éducation en vue de mieux inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation. Les activités pour l'autosuffisance et les moyens de subsistance, ainsi que la réponse aux besoins immédiats des nouveaux arrivants en matière d'abris, de nourriture et d'eau potable, demeurent des priorités du HCR pour 2019. Le HCR vise à atteindre ces objectifs conformes aux objectifs stratégiques du Cadre d'action global pour les réfugiés, en ciblant les solutions qui bénéficient aussi bien aux communautés d'accueil qu'aux réfugiés.

Conformément aux objectifs stratégiques du HCR, aux Solutions globales et au Sommet de l'IGAD sur les solutions durables pour les réfugiés somaliens, le HCR a mis en place des partenariats avec des acteurs du secteur du développement, comme la Banque mondiale, dans le cadre de son guichet de financement IDA18 en faveur des pays d'accueil de réfugiés. Il nouera des partenariats pour des projets et des initiatives existantes et nouvelles, en faveur des réfugiés au niveau national et régional. Le HCR est déjà positionné stratégiquement dans le cadre de la Stratégie de solutions durables pour les réfugiés somaliens conformément à la Déclaration de Nairobi. Il participe aux mécanismes de coordination de l'aide du gouvernement de Djibouti et copréside le comité de pilotage du CRRF conjointement avec le ministère de l'Intérieur.

En plus de ses interlocuteurs gouvernementaux, le HCR a noué des partenariats forts avec les agences des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires. Il est membre de l'équipe pays des Nations Unies (UNCT) à Djibouti et dirige le groupe de travail pays sur la protection, tout en étant coresponsable, avec l'OIM, d'un groupe de travail sur les migrations mixtes.

Guidé par les principes de solutions globales et les objectifs stratégiques pluriannuels et de partenariats multiples en vue d'atteindre des solutions durables (MYMP), le HCR continuera de développer ses partenariats tout en renforçant la collaboration existante avec le gouvernement de Djibouti, les agences des Nations Unies et les acteurs du secteur du développement. Ces partenariats offriront de nouvelles opportunités pour mutualiser les expertises et les ressources afin de répondre aux besoins immédiats et d'élaborer des stratégies durables conduisant à des perspectives renforcées de solutions durables et d'intégration socio-économique pour les réfugiés. L'engagement fort du gouvernement posera les bases de la coopération et du soutien en vue de remplir les objectifs clés du HCR

en 2019.

Priorités clés

En 2019, le HCR s'efforcera en priorité de :

- Renforcer les institutions de l'asile : améliorer les capacités des institutions nationales pour veiller à ce que les procédures d'asile soient appliquées de manière efficace et dans le respect des normes internationales ;
- Promouvoir l'accès des réfugiés aux services sociaux nationaux tel que le garantit la nouvelle Loi sur les réfugiés grâce à une sensibilisation aux droits fondamentaux des réfugiés ;
- Soutenir le ministère de l'Éducation pour veiller à l'inclusion efficace des réfugiés dans le système éducatif national, notamment la reconnaissance des certificats par le gouvernement ;
- Renforcer les capacités du ministère de la Santé et des établissements de santé locaux pour veiller à l'inclusion des réfugiés dans le système national de santé ;
- Promouvoir l'intégration socio-économique des réfugiés conjointement avec le gouvernement et les partenaires du secteur du développement, à travers des actions dans le domaine des moyens de subsistance, de la formation professionnelle, de l'autosuffisance et des aides en espèces au bénéfice des réfugiés et des communautés locales ;
- Faciliter le retour volontaire des réfugiés dans leur pays d'origine lorsque la situation le permet, et identifier les personnes relevant de la réinstallation.

Chiffres clés :

- **100%** des personnes relevant de la compétence du HCR auront accès aux établissements de santé primaire nationaux
 - **6 000** enfants réfugiés ciblés seront inscrits à l'école primaire
 - **4 000** personnes relevant de la compétence du HCR bénéficieront d'abris permanents ou de long terme
-